



# FOYER D'HEBERGEMENT

**V.I.S.A. CITE**  
6, rue du Portail  
Rouge  
09100 PAMIERS

☎ : 05.34.01.31.60  
☎ : 05.61.60.04.35  
@ [secretariat.visa@adapei09.fr](mailto:secretariat.visa@adapei09.fr)

ADM-OP-2022-41

Bénagues, le 05/04/2022

## **2 POSTE A POURVOIR : SURVEILLANT DE NUIT (H.F.) à 1 ETP**

*(Annexe 5 de la Convention Collective Nationale du 15/03/66)*

**En CONTRAT A DUREE INDETERMINEE**  
**A compter du 1<sup>er</sup> mai 2022**

Fonction	: <b>1 E.T.P.</b> en internat fonction <b>SURVEILLANT DE NUIT (H/F)</b>
Situation Conventiionelle	: Coefficient <b>381 /384</b> (selon annexe 10 convention Collective du 15 mars 1966) et suivant minimum conventionnel.
Lieu d'affectation	: <b>FOYER de LOUMET</b> 11 place aux bœufs 09100 PAMIERS

### I. Définition

Surveiller de nuit les personnes et les biens afin d'assurer la continuité dans l'accompagnement de proximité et la sécurité des résidents et des biens, dans les institutions des secteurs médico-sociaux et de l'inadaptation sociale, afin de garantir les conditions du repos et gérer les situations d'urgence et de tension. Le surveillant de nuit, au sein du foyer d'hébergement de Loumet,

- Assure la sécurité des personnes et des biens de 22h à 8h.
- Concourt à l'accompagnement et au soutien d'adultes présentant des déficiences intellectuelles et/ou psychiques pouvant entraîner des troubles du comportement ou qui ont des difficultés d'insertion.
- Assurer la responsabilité de certaines tâches matérielles, en complémentarité avec l'équipe de jour de la structure.

### II. Position hiérarchique

Sous l'autorité du cadre responsable de la structure d'affectation et cadres d'astreinte, en relation et complémentarité avec les autres personnels.

### III. Missions

Le surveillant de nuit assure une veille « active » des personnes, en tenant compte des informations recueillies à sa prise de poste, en respectant l'intimité de la personne et les consignes institutionnelles.

Il garantit les conditions de repos de la personne en l'accompagnant dans ses besoins et  
*Visa-Cité Foyers d'hébergement- 6, Rue du Portail Rouge 09100 PAMIERS*

demandes et en respectant son intimité. Il participe à la mise en œuvre du projet individuel. Il tient compte des problématiques individuelles des personnes.

Il assure la surveillance des locaux et des équipements et en garantit la sécurité, en tenant compte des informations recueillies à sa prise de poste. En fonction du degré de dysfonctionnement,

le surveillant visiteur de nuit peut :

- Agir directement,
- Faire appel au cadre d'astreinte
- Transmettre l'information par écrit et par oral au service de maintenance,
- Prévenir les services d'urgence concernés,

Il assure une fonction de relais jour-nuit, participe au projet d'établissement ou de service et contribue à la mise en œuvre des projets individuels des bénéficiaires. Il est tenu au secret professionnel.

Le surveillant - visiteur de nuit peut aussi, conformément au référentiel métier, selon le contexte d'emploi, assurer des tâches d'hygiène et d'entretien des locaux. De même il peut être amené à assurer une fonction d'hôtellerie telle que l'entretien du linge.

#### IV. ACTIVITES :

##### 1. **Le surveillant de nuit assure la sécurité des personnes et des biens :**

Mise en sécurité :

- Appliquer les normes de sécurités (locaux et protection des personnes)
- Signaler tout dysfonctionnement (utilisation de la fiche évènement indésirable)

Prévention des incidents et/ou accidents, intrusions, fugues.

- Repérer et identifier les situations à risque (agitation, logorrhée importante, anxiété...), mise en place d'actions et de postures adaptées permettant de les limiter. (Discours apaisant, pas d'opposition ferme, éviter le face à face, échange en biais...)
- Estimer la situation, le degré d'urgence (ex incendie) l'alerte est donnée à bon escient et en fonction du degré d'urgence dans le respect du protocole d'évacuation.
- Contrôler les allers et venues de personnes extérieures au-delà de 22h30.

Gestion des situations d'urgence

Etre en capacité de prioriser ses interventions

- Adapter sa posture, son intervention aux comportements courants chez les usagers. Etre en capacité de gérer son stress, d'éviter de le véhiculer, d'avoir une posture sécurisante.
- Prévenir les débordements éventuels en vue de faciliter le retour au calme et de garantir les conditions de repos et de sécurité des personnes.
- Participer activement aux formations proposées dans le cadre de l'accompagnement des personnes présentant des déficiences intellectuelles et/ou psychiques pouvant entraîner des troubles du comportement
- Pratiquer les gestes de 1ers secours tout en donnant l'alerte aux bons interlocuteurs Connaitre les différents numéros d'urgence (SAMU, gendarmerie etc.),

##### 2 . **Le Surveillant de Nuit participe à l'accompagnement des personnes la nuit**

Veiller au respect des rythmes de vie en collectivité :

- Promouvoir une intervention nocturne qui vise à la discrétion, dans le respect de l'intimité et du cadre de vie de la personne accueillie dans le cadre de visites particulières à la demande du résident. Le recueil de son consentement sera recherché. (Aide aux soins, aide à la prise du médicament, gestion d'angoisse nocturne)
- Veiller au respect des rythmes de la vie en collectivité en vue de favoriser une certaine sérénité au-delà de 22h00.

Créer les conditions d'une présence rassurante, instaure une relation de confiance.

Aider à la prise de médicaments préparés (art R 4311-4 du code de la santé publique et L 313-26 du CASF)

-Aider à la prise des traitements médicaux lorsqu'ils sont prescrits par le médecin et préparés par une infirmière dans le cadre d'un accompagnement coordonné.

-Respecter la prescription – les actions et interventions respectent la limite de la responsabilité du professionnel, les protocoles Qualité ainsi que la législation en vigueur.

-Remplir la feuille d'émergence journalière de distribution.

-Intervenir aussi bien sur la structure qu'auprès des personnes en appartement satellites du foyer de Loumet.

-Intervenir si nécessaire auprès d'autres usagers suivis par le secteur Habitat.

Prévenir et gérer des situations de tension, des événements imprévus –

-Etre en capacité de faire une liaison avec le cadre d'astreinte

-Rappeler et faire appliquer les règles de vie en collectivité

-Prévenir les situations de tension, pour éviter les blocages et le conflit (relations envenimées, agressivité, passage à l'acte)

-Faire face aux situations de crise et de conflit en adaptant son attitude (maîtrise de son stress et de ses émotions, permettant de contribuer à apaiser la situation).

-Gérer le conflit entre usagers dans la mesure de ses responsabilités et du cadre prévu par le règlement de fonctionnement

-Solliciter le cadre d'astreinte si l'analyse de la situation identifie la nécessité d'une intervention d'un responsable hiérarchique décisionnaire. (Fugue, décès, accident, hospitalisation trouble de l'ordre public, ...)

### **3 . Le Surveillant de Nuit travaille en équipe pluridisciplinaire, participe à la vie institutionnelle**

Organiser le travail de nuit :

-Avoir connaissance des missions et du contexte institutionnel de l'établissement (document remis « accueil nouveau salarié », journée de formation)

-Etre en capacité de situer son rôle et sa fonction dans une organisation, une équipe pluri-professionnelle. Les activités proposées et réalisées en cohérence avec le projet de service seront validées par l'équipe en instances formalisées : la réunion hebdomadaire.

-Des accompagnements véhiculés peuvent avoir lieu dans le cadre de la prise de fonction. (Ex : aller chercher un résident à une vingtaine de kilomètres de la structure en soirée - festivité)

Participer à l'entretien régulier des locaux et des équipements (en s'appuyant sur la procédure en vigueur)

Veiller à la continuité de l'accompagnement :

-S'informer des événements du jour, noter et rendre compte des événements de la nuit sur les outils de transmission (médiatime), prendre connaissance des comptes rendus de réunion.

-Participer au temps pluri professionnels (réunion de travail, commission, formation...) et à la réflexion institutionnelle

-Communiquer et coopérer avec l'équipe dans le cadre d'échanges réflexifs.

-Argumenter en s'appuyant sur des faits contextualisés.

## **V. Compétences requises**

- Avoir le sens des relations humaines, l'intérêt et la sensibilisation aux problèmes du handicap mental.
- Souscrire et respecter l'éthique professionnelle et associative.
- Agir en conformité avec la réglementation, les projets d'établissement de la structure et individuel.
- Etre en lien avec l'ensemble des personnels de l'établissement et agir en cohérence avec l'ensemble de l'équipe.
- Savoir observer, analyser une situation, déceler un besoin, repérer une anomalie, une urgence, évaluer, apprécier la gravité d'une situation et agir en conséquence.
- Etre à l'écoute des résidents, mettre en confiance, sécuriser, rassurer.

- Savoir garder la distance nécessaire à tout accompagnement (prendre du recul).
- Avoir le sens des responsabilités et un engagement personnel.
- Etre méthodique, organisé et capacité à travailler en équipe.
- Aisance dans l'environnement Microsoft Office.

## VI. Qualification exigée

- Qualification de surveillant de nuit.

**Les candidatures sont à adresser à :**

**VISA-CITE**

**Madame Cécile BERNELIN**

**Directrice du secteur Habitat**

**6, Rue du Portail Rouge**

**09100 PAMIERS**

**Avant le VENDREDI 22 avril – 17 heures.**

La directrice,  
**Mme Cécile BERNELIN**